

## TAUX ET TARIFS DU CDG 64 – ANNÉE 2024

COTISATIONS / CONTRIBUTIONS	TAUX
<b>Cotisations</b> (collectivités et établissements publics affiliés)	
Obligatoire	0,80 %
Additionnelle	0,50 %
<b>Contribution au socle commun</b> (collectivités et établissements publics non affiliés adhérents)	0,16 %
	<u>Assiette de cotisation</u> : masse salariale des collectivités

MISSIONS	TARIFS
<b>Direction Emploi, mobilité et RH</b>	
<b>Accompagnement à la mobilité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collectivités et établissements publics affiliés               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Accompagnement individuel                   <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2<sup>nd</sup> niveau – Bilan professionnel « Empreinte » (par accompagnement) 680 €</li> <li>○ Dispositif intermédiaire - Test Motiva 80 €</li> </ul> </li> <li>→ Accompagnement collectif – Atelier de 2 h en intra 250 €</li> </ul> </li> <li>▪ Collectivités et établissements publics non affiliés adhérents               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Accompagnement individuel                   <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1<sup>er</sup> niveau « First » (par accompagnement) 50 €</li> <li>○ 2<sup>nd</sup> niveau – Bilan professionnel « Empreinte » (par accompagnement) 880 €</li> <li>○ Dispositif intermédiaire - Test Motiva 95 €</li> </ul> </li> <li>→ Accompagnement collectif – Atelier de 2 h en intra 300 €</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Prestation Conseil en organisation et ressources humaines</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collectivités et établissements publics affiliés (par jour d'intervention) 600 €</li> <li>▪ Collectivités et établissements publics non affiliés adhérents (par jour d'intervention) 700 €</li> </ul>	
<b>Pôle Missions temporaires</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mission de remplacement ou de renfort</li> <li>▪ Mission « Expertise et appui opérationnel à l'organisation des secrétariats de mairie et services administratifs », en complément opérationnel sur certaines missions de conseil en organisation</li> <li>▪ Tutorat en appui des Secrétaires de Mairie débutants</li> <li>▪ Mission élaboration du Rapport Social Unique (RSU)</li> <li>▪ Mission « Encadrement et pilotage »</li> </ul>	Rémunération chargée de l'agent intervenant + 10 % de frais de gestion + un forfait de 30 € par jour et par mission pour frais professionnels
<b>Pôle Archives</b>	
<b>Mission 1</b> : Classement intégral des archives papiers par les archivistes (7h00)	315 €
<b>Mission 2</b> :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation des agents dédiés (7h00 x 3 jours) 435 €</li> <li>▪ Journée de suivi du classement des archives papiers par les agents (7h00) 315 €</li> </ul>	
<b>Mission 3</b> : Mise à jour du classement des archives papier (7h00)	315 €
<b>Mission 4</b> : Accompagnement dans la gestion des données, préalable à l'archivage électronique (7h00) <b>Pré-requis</b> : classement papier effectué	315 €
Visite et rapports d'état des lieux des archives (7h00)	315 €

## TAUX ET TARIFS DU CDG 64 – ANNÉE 2024

### Direction Santé et conditions de travail

#### Collectivités et établissements publics affiliés

##### **Adhésion aux missions facultatives de la Direction**

- Adhésion au socle (contribution par agent et par an)
  - Médecine préventive
  - Action sur le milieu du travail (étude de poste, maintien dans l'emploi, conseils de 1<sup>er</sup> niveau)
  - Interventions sur situations traumatiques
  - Prestations accessibles directement aux agents : soutien psychologique, accompagnement social
  - Mise en place et participation aux cellules santé

75 €

- Prestations hors socle (par jour)

- Interventions collectives (ergonomie, RPS, rédaction et mise à jour de document unique, groupes d'analyse de pratiques, formations intra...)

600 €

##### **Adhésion à la convention de mise à disposition d'un Agent Chargé de la Mission d'Inspection (ACFI) pour les visites d'inspection par jour d'intervention**

600 €

#### Collectivités et établissements publics non affiliés adhérents

##### **Adhésion aux missions facultatives de la Direction**

- Adhésion au socle de la convention (contribution par agent et par an)
  - Médecine préventive
  - Action sur le milieu du travail (étude de poste, maintien dans l'emploi, conseils de 1<sup>er</sup> niveau)

75 €

- Adhésion au socle services de la Région (contribution par agent et par an)

- Médecine préventive
- Action sur le milieu du travail (étude de poste, maintien dans l'emploi, conseils de 1<sup>er</sup> niveau)

95 €

- Avenant Prestation Soutien psychologique (contribution par agent et par an)

15 €

- Avenant Prestation Accompagnement social (contribution par agent et par an)

25 €

- Prestations hors socle (par jour d'intervention)

- Interventions collectives (ergonomie, RPS, rédaction et mise à jour du document unique, groupes d'analyse de pratiques...)

700 €

##### **Adhésion à la convention de mise à disposition d'un Agent Chargé de la Mission d'Inspection (ACFI) par jour d'intervention**

700 €

#### Services de l'État

Médecine Préventive et action sur le milieu du travail (contribution à l'heure) + intervention équipe pluridisciplinaire

160 €

#### **Formation inter-collectivités (tarif par jour et par agent)**

30€

#### **Actions de formation et de prévention dans le cadre du recrutement d'agents saisonniers (tarif par agent)**

30 €

## TAUX ET TARIFS DU CDG 64 – ANNÉE 2024

### Direction Expertise juridique et instances consultatives

#### Collectivités et établissements publics affiliés

##### **Adhésion à la prestation de conseil juridique en matière contentieuse**

- Rédaction de mémoires en contentieux (Tribunal Administratif)
- Préparation de projets de réponse pour les collectivités dans le cadre de recours gracieux ou pour tout type de réclamations émis par un agent assisté par un avocat
- Réalisation d'un dossier documentaire complet pour accompagner les collectivités dans la prise de décisions
- Rédaction de référés
- Analyse de documents ou de mémoires en contentieux réalisés par d'autres conseils (avocats des collectivités) ou juristes des collectivités

750 € la journée  
(375 € la demi-journée)

##### **Adhésion à la prestation liée à la gestion des dossiers d'allocations chômage**

- Dossier d'ouverture de droits ou dossier de simulation de droits
- Suivi mensuel des droits à l'allocation chômage
- Cumul de l'allocation chômage avec une activité réduite
- Réactualisation des données (délibérations de l'UNEDIC)
- Reprise ou réadmission ou mise à jour après simulation
- Conseil juridique (en lien avec un dossier d'allocations chômage)

300 €  
14 €  
37 €  
20 €  
58 €  
15 €

#### Collectivités et établissements publics non affiliés adhérents

##### **Adhésion à la prestation de conseil juridique en matière contentieuse**

- Rédaction de mémoires en contentieux (Tribunal Administratif)
- Préparation de projets de réponse pour les collectivités dans le cadre de recours gracieux ou pour tout type de réclamations émis par un agent assisté par un avocat
- Réalisation d'un dossier documentaire complet pour accompagner les collectivités dans la prise de décisions
- Rédaction de référés
- Analyse de documents ou de mémoires en contentieux réalisés par d'autres conseils (avocats des collectivités) ou juristes des collectivités

850 € la journée  
(425 € la demi-journée)

##### **Adhésion à la prestation liée à la gestion des dossiers d'allocations chômage**

- Dossier d'ouverture de droits ou dossier de simulation de droits
- Suivi mensuel des droits à l'allocation chômage
- Cumul de l'allocation chômage avec une activité réduite
- Réactualisation des données (délibérations de l'UNEDIC)
- Reprise ou réadmission ou mise à jour après simulation
- Conseil juridique (en lien avec un dossier d'allocations chômage)

600 €  
14 €  
37 €  
20 €  
58 €  
15 €

## TAUX ET TARIFS DU CDG 64 – ANNÉE 2024

<b>Médiation</b>	
<b>Médiation Préalable Obligatoire</b> Collectivités et établissements publics non affiliés adhérents (contribution par médiation)	850 €
<b>Médiation à l'initiative du juge ou des parties</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collectivités et établissements publics affiliés (par jour d'intervention)</li> <li>▪ Collectivités et établissements publics non affiliés adhérents (par jour d'intervention)</li> </ul>	750 € 850 €
<b>Module GPEEC</b>	
<b>Prestation de mise à disposition du module de Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC), d'accompagnement et d'assistance aux collectivités</b>	Moins de 20 agents : 50 € De 21 à 50 agents : 500 € De 51 à 100 agents : 1 000 € De 101 à 200 agents : 1 200 € De 201 à 350 agents : 1 500 € De 351 à 500 agents : 2 000 €
<b>Enquête administrative</b>	
Collectivités affiliées :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Journée</li> </ul>	750 €
Collectivités non affiliées :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Journée</li> </ul>	850 €
<b>Mission signalement et traitement des actes de violence, de harcèlement, d'agissements sexistes et de discrimination avec les collectivités et établissements publics adhérents</b>	
Collectivités non affiliées adhérentes :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Annuelle</li> </ul>	1 500 €
<b>Référent alerte éthique</b>	
Collectivités non affiliées adhérentes :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Annuelle</li> </ul>	1 500 €
<b>Reprographie pour les collectivités</b>	
Feuille A4 noir	0,10 €
Feuille A4 couleur	0,15 €
Feuille A3 noir	0,20 €
Feuille A3 couleur	0,30 €
Page dactylographiée	8,00 €
Minimum perçu	80,00 €
Reliure (par exemplaire)	4,50 €

*Le tarif des interventions fixé à la journée est réduit de 50% en cas d'intervention sur une demi-journée.*